

LE CANADA

PREMIERE ANNEE - NUMERO 269

LUNDI, 15 DECEMBRE 1879

Rédacteur en chef
JOSEPH TASSE

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus

Edition Quotidienne

Un an, payable d'avance \$4.00 Six mois, payable d'avance \$2.00
Payable dans le cours de l'année 5.00 Payable à la fin du semestre 2.50

Administrateur
O. D. THÉRIAULT

Edition Hebdomadaire

Un an, \$1.00, invariablement payable d'avance.

Les lettres et envois non affranchis sont refusés

BUREAUX: No. 445, RUE SUSSEX, OTTAWA



BUREAU DE POSTE
D'OTTAWA.

TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des Mails.

1879-Arrangements d'hiver-1879.

MALLS.	Fermés.		Délivré.
	A.M.	P.M.	
Est.-Montréal, Québec, etc.	10 00	1 00	8 00
Ouest.-Kingston, Toronto, etc.	10 00	1 00	8 00
Provinces Maritimes.	10 00	1 00	8 00
Paris-Ouest des E.-Cité de New-York.	10 00	1 00	8 00
Paris-Ouest des E.-Cité de New-York.	10 00	1 00	8 00
Montréal, Québec, etc.	10 00	1 00	8 00
North-Cover-River.	10 00	1 00	8 00
Metairie, Russell, etc.	10 00	1 00	8 00
Pembroke, Hawley, etc.	10 00	1 00	8 00
Abbotsford, Hawley, etc.	10 00	1 00	8 00
Perth, Smith's Falls, etc.	10 00	1 00	8 00
Sand Point, Arnprior, etc.	10 00	1 00	8 00
Bristol, Clarendon, etc.	10 00	1 00	8 00
Bell's Corners, Richmond.	10 00	1 00	8 00
Aylmer, Renfrew, etc.	10 00	1 00	8 00
Bas de la Rivière Ottawa, par où de feu.	10 00	1 00	8 00
Gatineau, etc.	10 00	1 00	8 00
New Edinburgh, etc.	10 00	1 00	8 00
Billings Bridge, etc.	10 00	1 00	8 00
Mallo, Anglaise, etc.	10 00	1 00	8 00
Mallo, Anglaise, etc.	10 00	1 00	8 00
Mallo, Anglaise, etc.	10 00	1 00	8 00

Toutes lettres enregistrées doivent être mises à la poste une demi-heure d'avance.

Bureau ouvert depuis 8 h. A.M. jusqu'à 8 h. P.M. Pour tout renseignement, s'adresser au Bureau ou au Mandat sur la Poste, qui est ouvert de 9 heures A.M. jusqu'à 4 heures P.M. chaque jour.

G. P. BAKER, Directeur de Poste.

Ottawa, 24 Nov. 1879

Wm HOWE.

293, RUE CUMBERLAND.

Peintre, Doreur, Vitrier, Tapissier, etc.

Importateur et marchand de

Tapisseries et de décors.

Peinture, huile, vitres, mastics, vernis, etc.

Ottawa, 22 octobre, 1879.

POUDRES DE CONDITION D'ALEXANDER

BOULES POUR LES ROGNONS

MEDECINES CELEBRES

POUR LES

CHETAUX

AGENT A OTTAWA.—C. STRATTON.

Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrick.

A VIS.—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité ne se trouvent que chez M. C. STRATTON, de note dans le public en garde contre les contrefaçons.

T. ALEXANDER.

Ottawa, 7 nov., 1879.

DÉMÉNAGEMENT.

F. DUHAMEL

désire informer ses nombreux amis et le public, en général, qu'il a transféré son étal au

MARCHE DU QUARTIER BY, étal "B",

ci-devant occupé par J. Cassidy, où il tiendra constamment un approvisionnement de

Viandes de toutes sortes

DANS LA MEILLEURE CONDITION.

Reconnaisant de l'encouragement libéral qu'il a reçu par le passé, il espère que ses pratiques lui continueront leur patronage dans son nouvel établissement.

Ottawa, 11 Nov., 1879.

FEUILLETON

LE

COUFFRE

PAR

HAOUL DE NAVERY.

(Suite.)

—Le docteur Hals accompagna Agnès et la noble aveugle au château de Haag. Il s'effrayait un peu de la faiblesse de la donzière; mais une mission sacrée l'appela à son loin, et, confiant Gutta aux soins de la femme de Carlo, il annonça à celle-ci que la semaine suivante il partirait pour la Carniole.

Agnès prit la main du vieillard et y colla ses lèvres.

—Dieu seul sava de semblables dévouements, dit-elle. Allez, je vous rejoindrai l'été.

—Vous, madame?

—Ne faut-il pas que je le sauve ou que je le console?

—Non, dit Hals; votre mère ne saurait se passer de vos soins.

—Croyez-vous qu'Alberti se résigne à me perdre?

—Le comte est courageux, madame.

—Sur votre honneur, Hals, combien de mois un homme peut-



Chemin de Fer Intercanadien.

ARRANGEMENTS D'ETE

A PARTIR DU 14 JUILLET 1879.

LES TRAINS EXPRESS A PASSAGERS partent tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit:

Partant de la Pointe-Lévis.....	7 30 A.M.
Rimouski.....	1 15 P.M.
Arrivant à Trois Pistoles (dîner).....	2 25 "
" Rimouski.....	3 45 "
" Campbellton (souper).....	5 05 "
" Bathurst.....	8 22 "
" Newell.....	10 12 "
" Newcastle.....	11 40 "
" Moncton.....	2 00 A.M.
" Saint-Jean.....	6 00 "
" Halifax.....	10 35 "

Ces trains viennent en connexion à Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 9 00 P.M. et à Campbellton avec le steamer City of St. John, partant tous les mercredis et samedis matin, pour Gaspé, Percé, Paspébiac, etc.

Les trains pour Halifax et Saint-Jean se rendent à leur destination le dimanche.

Les chars Pullman partant de la Pointe Lévis les Mardis et Samedis, vont directement à Halifax, et les Landis, Mercredi et Vendredi à Saint-Jean.

DES BILLETS D'EXCURSION POUR L'ETE, par chemins de fer ou steamers, pour les magnifiques places d'eau et de pêche sur les rivières de la Pointe-Lévis, de la Rivière du Prince-Edouard et les Provinces Maritimes, peuvent être obtenus à des conditions favorables.

Pour informations concernant le prix des billets de passages, le taux du fret, l'arrangement des trains, etc., s'adresser à

G. W. ROBINSON,

Agent, 120, rue Saint-François-Xavier (ancien Bureau de Poste), Montréal.

D. POTTINGER, Surintendant-en-chef.

HOURRA POUR MANITOBA

ET LES

Points du Nord-Ouest

Les passagers partant d'Ottawa les mardis et les samedis, peuvent prendre directement la ligne de vapeurs de

TORONTO et OGDENSEBURG

Pour Toronto, se reliant avec le

CHENIE DE FER DU NORD

Pour Collingwood, pour de là s'embarquer sur la ligne de vapeurs du lac Supérieur pour n'importe quel point du Nord-Ouest.

Prix des Places d'Ottawa à Winnipeg et de Fort Garry..... \$22.50.

150 livres de bagages sont allouées aux passagers.

Tous autres renseignements donnés avec plaisir au Bureau 60 rue Sparks.

R. C. W. MACCUAIG,

Ottawa, 4 août 1879.

Chapeaux du Printemps.

TOUTES SORTES DE

CHAPEAUX DU PRINTEMPS

REÇUES TOUTS LES JOURS,

chez

GEORGE SIMMS,

585 Rue Sussex.

L'On Nettoie et Repasse les

CHAPEAUX DE FEUTRE.

Ottawa, 17 avril 1879.



Chemin de fer Q. M. O. et O.

DIVISION OUEST.

La route la plus courte et la plus directe entre Montréal et Ottawa.

Le et après MERCREDI 10 OCTOBRE, les trains quitteront les dépôts d'Aylmer et de Hull, comme suit:

Train de Train la maille Express	
Quitte Aylmer.....	8 15 a.m., 3 30 p.m.
Quitte à Hull.....	9 10 a.m., 4 30 p.m.
Arrive à Hochelaga.....	1 20 p.m., 8 40 p.m.
Quitte Hochelaga.....	3 25 a.m., 1 45 p.m.
Arrive à Hull.....	1 30 p.m., 8 50 p.m.

Des magnifiques CHARS SALONS sont attachés à chaque train de passager.

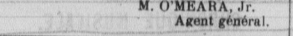
Tous les trains partiront d'après l'heure de Montréal.

Pour billets et renseignements s'adresser au bureau, 36 rue Elgin, Ottawa, et à l'administration générale, 13 Place d'Armes, ou au bureau pour la vente des billets, 202 rue St. Jacques à Montréal.

C. A. SCOTT, Surintendant général, Division Ouest.

C. A. STARK, Agent général du fret et des passagers.

M. O'MEARA, Jr., Agent général.



LE CHEMIN DE FER

St. Laurent et Ottawa.

Le et après MARDI 12 OCTOBRE 1879, les trains voyageront comme suit:

Laissez Ottawa: Arrivent à Ottawa:

Pour l'Est, l'Ouest et le Sud à 11 00 a.m. De l'Est et de l'Ouest à 6 20 a.m.

Pour l'Est, à 2 15 p.m. De l'Est et de l'Ouest à 6 30 a.m.

Pour l'Est et l'Ouest à 10 p.m. De l'Est à 6 00 a.m.

Les billets donnent droit à des chars salons attachés aux trains quittant Ottawa à 3 00 p.m. et Montréal à 5 00 p.m. et évitent ainsi aux voyageurs la nécessité de changer de chars à Prescott.

Un char Sofa sera attaché au train du soir pour accommoder les passagers allant à l'Est et à l'Ouest.

Connexions certaines avec les trains sur le Grand-Tronc, de l'Est et de l'Ouest, et avec ceux des chemins de Home et Water-town, d'Ogdensburg et Lac Champlain, et d'Utica et Black River, à Ogdensburg, et de ceux de la rivière de New York, Boston et tous les points du Sud et de l'Est.

On peut se procurer au Bureau des Billets de la Compagnie à Ottawa, des appartements dans les chars à coucher, sur les chemins d'Utica et Black River, et de Home et Water-town allant à New York, et sur le chemin d'Ogdensburg et Lac Champlain allant à Boston.

Les trains voyagent sur l'heure de Montréal.

THOMAS REYNOLDS, Directeur Général, Ottawa, 28 oct. 1879.

AUX INVENTEURS!

J. Coursolle & Cie.,

Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois.

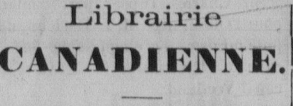
Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie.,

CHAMBRE VICTORIA,

Vis-à-vis le bureau des Brevets, OTTAWA, Ont.

B. P.—Boîte 68.



Librairie CANADIENNE.

F. X. MICHAUD,

LIBRAIRE.

Livres d'histoire, de prières, d'école,

ROMANS INTERESSANTS

Objets de piété, de fantaisie, images, etc., etc.

F. X. MICHAUD,

RELIEUR ET REGLEUR.

Livres de comptes de toute espèce et de toute dimension, cahiers pour les écoles, etc., etc., etc.

Vieux livres et musique reliés avec goût et à des

PRIX TRÈS MODERES.

Une visite est sollicitée.

F. X. MICHAUD,

462, Rue SUSSEX, OTTAWA.

6 septembre 1879.

Alex. Mortimer.

Papeterie, Reliure, Manufacture de livres de comptes, Gravure sur pierre et sur cuivre.

IMPRI-ME.

O. V. GREENE,

Directeur du département lithographique.

Ordres exécutés avec promptitude et de la manière la plus soignée.

ALEX. MORTIMER.

194, 196 et 198 Rue SPARKS, OTTAWA.

Ottawa, 22 juillet 1879.

Merveilleuse invention.

LITHOGRAM PATENTÉ DE JACOB!

Breveté le 16 juillet 1879.

TEMPS, ARGENT ET TRAVAIL DE SAUVÉ.

10 impressions à la minute. Au-dessus de 50 impressions à la fois.

Presses, rouleaux, tampons ou batteries sont inutiles. Le procédé est si simple qu'un enfant peut le travailler.

Indispensable pour Syndicats officiels, Avocats, Architectes, Géomètres, Banquiers, Marchands et autres.

Ces appareils sont de la dimension des cartes postales, des billets, des lettres et papeterie d'affaires, et coûtent respectivement \$2.50, \$5, \$7, et \$9.

J. M. JACOB, Breveté, 457 rue Saint-Paul, Montréal, en vente chez

James Hope et Cie

AGENTS A OTTAWA.

Ottawa, 20 août 1879.

Napoleon Audette

BARBIER COIFFEUR,

No. 255 1/2 RUE WELLINGTON, VIS-A-VIS

L'Hotel "Royal Exchange."

(CIGARES, Tabac et Pipes de première qualité constamment en mains.

Ottawa, 26 Dec. 1878.



Rowan et St. George, ENCANTEURS

— ET —

MARCHANDS A COMMISSION.

BUREAU:

No. 519 Rue SUSSEX,

PRÈS LA RUE D'ELGIN.

Ottawa, 14 octobre 1879.

R. C. W. MACCUAIG,

Syndic Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comté de Carleton.

Bureau—No. 60 Rue Sparks, Ottawa, 29 janvier 1879.

J. Brewer,

ENCANTEUR

143 RUE SPARKS 143.

Ottawa, 11 juillet 1879.

AMOS ROWE

ENCANTEUR ET AGENT

POUR LA

PROPRIÉTÉ FONCIÈRE.

— BUREAU —

26 — RUE RIDEAU, — 26

OTTAWA.

Ottawa, 26 Dec. 1878.

P. LARMONTH,

Comptable et agent général

Syndic officiel pour le comté de Carleton et la Cité d'Ottawa.

AGENT POUR

La compagnie d'assurance contre le feu "Western."

La compagnie d'assurance "Québec."

La compagnie d'assurance "Lancashire."

La compagnie d'assurance "Standard Life."

La ligne de steamers "Anchor."

Bureau, 161 rue Sparks, Ottawa, Ottawa, 14 août 1879.

T. RAJOTTE,

Syndic Officiel

Pour le comté de Carleton et la ville d'Ottawa, Comptable et Collecteur.

Bureau—64 rue Wellington, Ottawa

Ottawa, 14 août 1879.

COMME PAR MAGIE.

Il est admis par tout le monde, que "Le fer magique à Repasser, Glacier et Gouffres combinés," est l'article le plus complet qui ait jamais été inventé. Il est si simple qu'un enfant peut le travailler.

PRIX SEULEMENT \$1.

Un prix extra lui a été décerné à la dernière Exposition de la Puissance. Les dames ne doivent pas manquer de visiter les échantillons au bureau de

CHAS. DESJARDINS,

AGENT D'ASSURANCE ET SYNDIC OFFICIEL.

40 RUE ELGIN 40

(En face l'Hotel Russell.)

Seul agent pour le district d'Ottawa.

Explications données avec plaisir. Des agents actifs demandés.

4 octobre 1879.

AGENT, LISEZ OECI.

NOUS patronons à des agents \$100 par mois de rétribution, frais à 1-1-1, ou nous leur abandonnerons une redevance considérable pour la vente du privilège de nos récentes et merveilleuses inventions. Nous sommes sérieux dans ce que nous avançons. Échantillons gratuits. Adresse

SHERMAN ET CIE., Marshall, Mich.



ASSURANCE CONT

SOMMAIRE.

FAUSSES REPRÉSENTATIONS. M. HONORIUS BEAUGRAND, alias CHAMPAGNE. ECHOS DU JOUR. CHRONIQUE MUSICALE: Gust. Smith. SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE. CA ET LA. A TRAVERS OTTAWA. CONDOLÉANCES. MARCHÉS D'OTTAWA. MARCHÉS ÉTRANGERS. FEUILLETON.—Le Gouffre: Raoul de Nerval.

FAUSSES REPRÉSENTATIONS.

Certaines feuilles libérales, publiées en anglais, paraissent s'acharner à qui mieux mieux, depuis quelques jours, contre la personne du rédacteur en chef du Canada. Nous ignorons quels sont nos titres à cette distinction particulière; mais si cette besogne leur est agréable, ils peuvent s'y adonner tout à leur aise. Nous trouvons d'actant moins à y redire que nos discours et nos écrits tombant dans le domaine public, nous serions le dernier à vouloir refuser à nos confrères le privilège de les critiquer avec toute la sévérité possible, quand nous exerceons ce même privilège à leur égard de la façon qui nous convient le mieux.

Si nous reconnaissons à nos confrères le droit de nous censurer, nous leur refusons, d'un autre côté, le droit de dénaturer notre langage pour avoir ainsi l'occasion de nous injurier. Nous voulons bien porter la responsabilité de tout ce que nous disons ou écrivons—et cette responsabilité est déjà assez grande pour qui tient la plume chaque jour; mais nous nous refusons à reconnaître la paternité de toutes les observations que pourra nous prêter un journaliste de mauvais foi ou ignorant la langue dans laquelle nous nous exprimons.

Nous avons eu tout d'abord à nous plaindre du Star, qui nous a attribué des paroles absurdes que nous n'avons jamais prononcées dans un récent discours à Montréal. Il nous a fait dire, par exemple, que la littérature franco-canadienne est la première littérature du monde, lorsque nous avions tout simplement affirmé qu'elle n'a pas de supérieure dans le pays, fait reconnu par plus d'un plume anglaise. Quoique nous ayons rétabli les faits dans le temps, le Star s'est bien gardé de nous rendre justice.

Le Free Press, d'Ottawa, avait reproduit les observations du Star, avec commentaires à sa façon; mais il s'est au moins tenu-couple de notre rectification.

C'est au tour maintenant du Herald, de Montréal, de nous traiter avec la même sans gêne. Pour justifier quelques insolences à notre égard, il prétend que nous avons affirmé qu'il n'y a pas un seul journal libéral dans tout le Dominion que nous croyions digne de se mesurer avec nous. Or, pareille assertion n'est jamais tombée de notre plume. Si le Herald nous lisait et surtout nous comprenait, il eût vu qu'il était seulement question, dans notre article, de journaux français dans la province de Québec—cinq en tout—dont nous blâmons les excès de langage, qui rendent à peu près impossible toute discussion sérieuse et convenable avec ces organes du libéralisme. Il ne nous est jamais venu à l'idée de parler des feuilles anglaises qui leur sont en général, infiniment supérieures par le talent et par la modération relative qui président à leur rédaction.

Le Star et le Post se sont empressés de reproduire la mensuralité du Herald, sans s'occuper de savoir si elle était fondée ou non. Nous leur laissons tout le mérite de ce mouvement charitable.

Une autre feuille d'Ottawa, désireuse de suivre leurs traces, annonce maintenant que le Canada s'est prononcé en faveur de l'abolition de la Cour suprême et nous dénonce, pour cette raison, à la vindicte des électeurs d'Ottawa. Nous ne sommes jamais allés des foudres de ce journal—qui n'a jamais su faire de mal qu'à lui-même—; mais nous tenons pas à nous voir attribuer une opinion que nous n'avons jamais exprimée. Nous ne sommes nullement prononcés sur l'opportunité de maintenir ou d'abolir la Cour suprême, n'ayant fait qu'analyser ces jours derniers un article du Mail, dans lequel il était dit que, si ce tribunal ne redressait pas certains abus et n'opérait pas certaines réformes nécessaires, le sentiment public se manifesterait avec tellement de force que sa déchéance pourrait devenir inévitable.

Quant à notre opinion personnelle sur l'utilité de ce tribunal, nous ne craignons pas de l'exprimer quand il y aura lieu de le faire, ne

désirant pas autre chose que protéger l'intérêt public. Les conservateurs sont lents à démolir les institutions existantes, et leur faudra bien être convaincus que l'utilité de l'une d'elles a cessé, pour qu'ils s'attaquent à n'im porte quelle partie de notre mécanisme politique ou judiciaire.

M. HONORIUS BEAUGRAND, ALIAS CHAMPAGNE.

Nous avons dit, l'autre jour, que la presse libérale française se livrait en général à des excès de langage révoltants, et qu'elle n'avait jamais été aussi médiocrement redégée qu'à l'heure actuelle. Ce sentiment n'est pas seulement celui des conservateurs; nous l'avons entendu exprimer par maints libéraux qui reconnaissent pleinement l'infériorité de leurs défenseurs dans la presse, de même que, trop souvent, leur manque de respect pour les convenances les plus élémentaires. De là grande indignation, de là débordement d'injures à notre adresse dans les deux organes quotidiens de la démocratie franco-canadienne.

La Patrie est particulièrement sur excitée. Deux colonnes durant, elle nous accable d'injures—c'est là son véritable rôle—nous traitant de piètre écrivain, d'ambitieux, de marchand, etc. Nous n'avons pas pour habitude de nous occuper de ce journal qui soulève le dégoût de ses propres amis—au point qu'ils s'occupent de lui substituer une autre feuille moins compromettante;—cependant, l'un de ses derniers numéros renferme certaines attaques personnelles que nous croyons devoir relever.

Disons tout d'abord que la Patrie est redégée par M. Honorius Beaugrand, alias Champagne. Or, il paraît que ce monsieur a les meilleures raisons du monde pour ne pas aimer le député d'Ottawa. Avant de fonder le Farceur—digne prédécesseur de la Patrie—il se donna pour mission, un bon jour, d'établir un journal français à Ottawa—c'était le sixième qu'il allait assassiner—dont le but principal semblait être de discréditer la candidature de M. Tassé. Faute de lecteurs, M. Beaugrand, alias Champagne, se fit payer un salaire par le gouvernement, à raison de deux ou trois piastres par jour, tout en publiant la susdite petite feuille. Grâce à cette pratique, il inonda le Fédéral d'injures qui n'en fut pas moins élu par 500 voix de majorité. M. Beaugrand, alias Champagne, en creva de dépit et sa petite feuille..... nous. Le joli fro-mage qu'il rêvait lui échappa, tout comme au maître corbeau chante par La Fontaine. Il ne nous pardonnera jamais cela!

M. Beaugrand parle dérisoirement de nos habitudes pacifiques. Ce monsieur paraît vouloir jouer le rôle de bretteur dans le journalisme canadien, et à tout propos il défie ses confrères de se mesurer avec lui sur un pré quelconque. Il est très brava- vache M. Beaugrand, alias Champagne, quand il s'agit de personnes qu'il sait empêchées par leurs principes de recourir à ce moyen absurde de régler un différend. Que ne nous faisait-il pas face sur les hustings, à la dernière élection, quand nous l'invitions à répéter devant le public ce qu'il avait l'audace d'écrire contre nous dans son journal où il se sentait d'autant plus fort qu'il n'avait pas de contradicteurs. L'occasion aurait été belle alors de montrer son courage!

La Patrie prétend que ce journal a été fondé par M. Langevin, dans le but de lui donner un organe et de nous créer un revenu. Or ni M. Langevin, ni aucun autre ministre n'a jamais été intéressé, à quelque titre que ce soit, dans la propriété de ce journal; ce monsieur a été parfaitement étranger à sa fondation, et il n'a jamais eu le moindre contrôle sur la Gazette d'Ottawa, pas plus qu'il n'en a aujourd'hui sur le Canada. Ce journal a été tellement peu établi pour nous créer un revenu que nous en avons refusé la direction lorsqu'il fut fondé—direction que nous avons acceptée après la retraite de M. De Rome, sur les instances réitérées de nos principaux concitoyens—sachant parfaitement que les professions nous permettaient d'espérer une carrière autrement lucrative que celle du journalisme. Si l'argent avait été le seul mobile de nos actions, nous n'aurions pas quitté une position qui nous donnait le double du montant de l'indemnité parlementaire, pour courir les aventures de la vie publi-

que. A en croire la Patrie, M. Tassé aurait intrigué de toutes manières pour obtenir la candidature du parti conservateur à Ottawa. La chose est si peu vraie que deux jours avant d'être admis en nomination, M. Tassé refusa

par écrit la candidature que lui offrait pour la seconde fois le parti conservateur, à l'unanimité. Il revint sur cette décision à la dernière heure, lorsque les libéraux eurent répandu, par toute la ville, la nouvelle que M. Tassé ne se présenterait pas et qu'ils l'avaient baillonné par une forte augmentation de salaire. Chaque homme à son prix, se disaient-ils; mais on ne s'était adressé à bonne enseigne. Voilà, en quelques mots, l'histoire vraie de la candidature de M. Tassé, qui à tout jours cru que bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée.

Ne sachant trop quel crime il pourrait nous imputer, M. Beaugrand, alias Champagne, veut de découvrir que nous avons joué le rôle de marchand pendant que nous étions employé public. Pareil rôle peut être conforme à ses instincts, mais nous ne méprisons pas ceux qui en sont capables, quand on a vu les connaitre; nous n'avons jamais non plus, par peur des ministres, cessé nos relations d'amitié avec les chefs conservateurs; mais nous défions M. Honorius Beaugrand, alias Champagne, ou tout autre drôle de son espèce, de nous convaincre de délation ou d'espionnage. Et, cependant, notre position nous permettait de connaître une foule de choses qu'il eût été fort désagréable au ministère et à ses amis de voir révéler!

Dans le même article incohérent, l'écrivain de la Patrie s'efforce de déprécier une œuvre qui nous a coûté dix ans de travail et qui aura bientôt atteint sa troisième édition: Les Canadiens de l'Ouest. Son appréciation nous n'importe guère; mais pour montrer son manque absolu de sincérité, il nous suffira de dire que le même M. Beaugrand, alias Champagne, a parlé de cet ouvrage dans les termes les plus élogieux au temps où il publiait le Fédéral. Il est vrai que nous n'étions encore ni candidat, ni député. Nous n'attachions pas alors plus d'importance aux compliments de M. Beaugrand que nous n'en attribuons aujourd'hui à ses injures; nous les rappelons seulement pour faire voir ce que vaut le témoignage de cet écrivain en pareille matière. Evidemment, sans notre candidature, sans notre élection—succès que certains envieux ne nous ont pas encore pardonné—nous aurions pu devenir un écrivain fort passable aux yeux de M. Beaugrand. Politique: voilà de tes coups!

Nous avons dit plus haut qu'après avoir étouffé le Farceur, M. Beaugrand, alias Champagne, fonda la Patrie—sur les ruines même du National. Il s'est pris au sérieux et le voilà aujourd'hui l'organe en chef du grand parti libéral, dans le district de Montréal. Plaignons ce parti d'être aussi piètrement représenté dans la presse.

Après avoir prêché la libre-pensée aux Etats-Unis, M. Beaugrand paraît vouloir spéculer maintenant sur le scandale, ne reculant devant rien pour pousser la vente de son journal à un centin le numéro. Il vient de mettre le couronnement à ses injures en parlant du grand concert donné par le club Cartier—et auquel assistaient beaucoup des dames les plus respectables de Montréal—comme ayant eu lieu au MARCHÉ DES ANIMAUX. A-t-on jamais vu l'indécence s'afficher aussi insolamment? Vraiment, M. Honorius Beaugrand, alias Champagne, nous honore en nous insultant en pareille compagnie!

La commission de l'économie interne de la Chambre des communes a tenu une dernière séance samedi. Il a été décidé de mettre à la retraite quelques messagers rendus incapables par l'âge de remplir leurs fonctions, et il a été pris des mesures pour l'organisation du personnel qui sera employé aux Communes durant la session. On croit que le nombre des surrémunérés sera diminué, le but de la commission étant de pratiquer toute l'économie possible. Il paraît certain que M. Patrick, le greffier, n'est pas mis à la retraite; personne ne lui contestera cependant le droit de prendre un repos bien gagné par plus de cinquante années de service. L'opinion publique paraît unanime à lui donner pour successeur M. J. G. Bourinot, éminemment qualifié, par ses connaissances sur la pratique parlementaire, à remplir un pareil poste.

ECHOS DU JOUR.

Sir Leonard Tilley est attendu ici dans une huitaine de jours.

D'après les dépêches de ce matin, le ministre français a subi une transformation. M. de Freycinet devient chef du cabinet.

Sir Charles Tupper part demain pour l'Ouest, avec M. T. Trudeau, député-ministre des chemins de fer et canaux. Il va visiter les travaux du canal Welland.

MM. Kavanagh et frères ont fourni le cautionnement requis pour la construction de la section D du chemin de fer du Pacifique, à la Colombie-Britannique.

M. G. Drummond a signé, samedi, le contrat pour les impressions des départements, MM. McLean et Rogers sont ses cautions. Ces derniers se trouvent virtuellement les entrepreneurs.

La Cour Suprême se réunira de nouveau, pour l'audition des causes, le 3 février prochain. Samedi, la même Cour doit rendre jugement dans la cause de l'élection d'Ontario Nord.

Son Excellence le gouverneur général a bien voulu accorder son patronage à une série de concerts de chambre qu'une société philharmonique anglaise se propose d'organiser ici pendant l'hiver.

On nous mande de Montréal que plusieurs libéraux influents ne voulant pas porter la responsabilité des excès de langage de la Patrie, prennent des mesures pour fonder un nouvel organe. On dit que ce journal serait rédigé par M. L. O. David.

M. Thomas P. Gasgrain a remplacé temporairement M. Flynn, comme professeur de droit à l'Université Laval. Ce monsieur est fils de M. le Dr Gasgrain, de Windsor, Ont., et s'est déjà fait une belle position au barreau de Québec. Il est aussi président du club Cartier de cette même ville.

Comme il faut trois magistrats pour appeler sous les armes la milice active, en cas d'urgence, le lieutenant-gouverneur Laird a nommé magistrats M. Chas. Muir et le capt. Young, de Prince Albert, district de la Saskatchewan. Les Territoires du Nord-Ouest ont maintenant quatre magistrats.

On croit qu'une session de la législature de Québec aura lieu durant l'hiver. M. Chapleau ne semble pas avoir autant peur que M. Joly de rencontrer les chambres. On peut s'attendre qu'il sera fait des révélations étonnantes sur le compte de l'ancienne administration, pièces en mains. Il paraît que MM. Joly et Cie sont partis trop vite pour mettre leurs dossiers en ordre.

Samedi, la Cour Suprême a rendu les jugements suivants: Compagnie de prêt de Montréal, ex. Fautoux—appel rejeté. Moore vs. la "Compagnie d'assurance mutuelle du Connecticut"; appel accordé et jugement maintenu en faveur du demandeur. Watrous vs. Morrow; appel accordé.

La cour s'est ensuite ajournée à samedi.

De la Minerie: On dirait que nos confrères rouges, grands et petits, se sont donné le mot, ces jours derniers, pour se ruier contre M. Tassé, député d'Ottawa. La petite feuille de M. Thibaut a commencé, et le grave Herald a en-bouché la trompette après elle. Ces insultes sont toutes gratuites et ne font que servir un jeune homme d'une réputation intacte, auquel le pays doit de précieux ouvrages qu'il n'ont fait connaître à l'étranger. M. Tassé est un des députés les plus estimés et les plus estimables de notre monde politique. Raison de plus pour mériter les injures des ennemis de la petite feuille rouge, envieux qui l'ont insulté alors qu'il n'était qu'employé public; déjà ils étaient jaloux de ses succès futurs. Et depuis, il ne leur a guère donné le temps de se consoler.

L'honorable M. Masson est parti samedi pour Terrebonne. Les nouvelles qu'on lui fait de la tour de la presse au sujet de sa démission ne sont certainement pas fondées. Le public saura gré à M. Masson, surtout quand il n'est pas aussi bien portant que ses amis pourraient le désirer, de rester à son poste assez longtemps du moins pour lui permettre d'accomplir quelques unes des réformes importantes dont il a pris l'initiative dans le département de la milice.

Un correspondant de Hull nous écrit pour se plaindre de quelques observations qui ont paru dans notre Courrier, au sujet des actions de la municipalité de Hull ex. Barlette et Lapiere, lesquelles sont actuellement sous la considération du juge qui en a été saisi. Il est d'avis que les lois sur lesquelles sont basés les règlements des marchés d'Ottawa et de Hull ne sont pas du tout les mêmes—contrairement à ce qui a déjà été dit—et que le règlement de Hull peut ainsi soulever des contestations très sérieuses. L'écrit de notre correspondant est assaisonné d'observations piquantes qu'il est préférable de ne pas reproduire, le Canada évitant autant que possible tout ce qui pourrait donner lieu à des personnalités.

Nous saluons, avec plaisir, la réapparition du Moniteur Acadien, à la date du 11 courant. Cruellement éprouvé par deux incendies, notre confrère fait preuve de la vitalité et de l'énergie qui distinguent la race dont il est le courageux et fidèle interprète. Son programme est court, mais précis:

«Les nombreuses expressions de sympathie dont le Moniteur Acadien a été l'objet à l'occasion de la catastrophe du 12 octobre, nous prouvent que son existence est devenue indispensable et que sa mission est comprise et appréciée de tous; nous entendons suivre la voie que le Moniteur s'est tracée et redoublé d'efforts pour augmenter l'utilité et l'efficacité de notre publication.»

Il a fallu du courage à notre confrère pour faire face aux calamités qui l'ont atteint. Nous savons qu'il en aura encore plus, s'il était possible, pour remplir son programme.

CHRONIQUE MUSICALE.

[Pour le Canada.]

—Ah! que vous êtes charmante, ma bonne amie, de répondre ce soir à mon appel.... J'ai invité plusieurs de nos amis pour vous entendre; car, vous le savez, on admire votre voix, on en parle, enfin on veut à tout prix connaître quelques morceaux de votre répertoire. —Je suis venue pour vous être agréable, mais j'avoue que je ne suis pas en voix aujourd'hui; le temps est humide et..... je ne me sens pas bien disposée..... vraiment..... —Allez-vous donc vous faire prier, maintenant?

Ce colloque commence à l'arrivée, en bas de l'escalier; les deux amies montent vers la chambre de madame, tout en causant sur le même sujet, lequel sujet se continue durant le dîner, sur un lit, du chapeau, du châle, propriété de la charmante voisine. Il y a un miroir; il est d'usage d'y jeter un coup d'œil pour y contrôler l'ensemble de sa personne. Puis les deux dames redescendent le dit escalier, en badinant toujours sur le dit sujet jusqu'à ce que, enfin, la chanteuse s'impatiemment attendue fasse son entrée dans le salon..... suivie de son galant époux—c'est là le rôle—pour recevoir les hommages empressés de la société.

En Amérique, la société, dans un salon, se divise en trois groupes: 1o les jeunes filles et les jeunes gens, dans le fond du salon; 2o les jeunes ménages se plaçant au centre du salon; 3o et les vieux ménages visent les canapés ou quelques larges fauteuils, lesquels sont généralement placés à l'opposé de la jeunesse. Comme on voit, les mœurs anglaises sont très-méthodiques, très-composées et d'un calme presque inébranlable. C'est ce qui explique ce même calme dans un salon canadien-français, mais un calme de courte durée, j'ajouterai; car peu de temps s'écoule que la gaieté gauloise prend le dessus, et l'animation devient générale.

Les messieurs ont parfaitement le droit de se séparer des dames—c'est du meilleur genre—et les dames causent entre elles de choses dont les messieurs ne parlent point entre eux. Un homme marié—entre les deux âges—se risque à se diriger vers le groupe de la jeunesse. C'est quelquefois plus difficile que de traverser une ligne frontière. Au-delà de cette ligne, on trouve du monde civilisé, du monde à qui on peut demander son chemin ou l'adresse d'un ami, et l'on vous répond avec courtoisie. Mais dans un salon, ce groupe de jeunesse, à votre approche, serre les rangs, fronce le sourcil, vous toise de la tête au pied, tout cela précède et suit d'un nutisme complet et fort imposant. —Mademoiselle, je vous salue; —Où, monsieur. —Il a fait une belle journée, aujourd'hui, n'est-ce pas? —Où, monsieur. —Je crois que nous entendrons ce soir une bonne chanteuse? —Où, monsieur. —Le monsieur cherche, en posant, une phrase quelconque pour animer la conversation, et continue: —Aimez-vous la musique? —Assez. —Chantez-vous ou jouez-vous du piano? —Bien peu. —L'homme marié se décide à désert. Les jeunes filles, il est de trop dans cette catégorie. C'est alors qu'il lui semble meilleur de répondre à cette question: —Fumez-vous, monsieur? —Certainement, avec plaisir. —Venez avec moi, nous causerons ensemble sans gêner personne. —En effet, le cigare console bien des gens, mais une soirée ainsi passée ne laisse guère de grandes pensées dans

le cerveau. Il est de mode de ne plus savoir causer; on se renferme dans un cercle de lieux communs qui conduisent presque à l'ignorance. On ne peut plus dire, avec le poète: D'un voile ingénieux parant l'instruction, Fille du doux causer et simple dans son style, L'épître marche au gré d'un caprice fertile.

—C'est à vous, cher ami, de vous faire entendre; venez au piano, je vous en prie.

—Mais, vraiment, ma voix n'est pas bonne ce soir, je suis fatiguée et, de plus, je ne puis m'accompagner..... —Oh!..... ma jeune amie est là qui se fera un plaisir de vous accompagner, rien n'est plus facile.....

Voilà toute la société qui s'en mêle, il faut que la chanteuse s'exécute pour satisfaire à tous les desirs empressés. La jeune fille pose le morceau sur le pupitre; la chanteuse attend patiemment les premiers accords de la ritournelle. Ça ne va pas bien, dit-elle en elle-même. Il faut commencer... A la quatrième mesure, elle s'arrête en disant à la... pianelle: —Mademoiselle, je ne puis chanter, je vous assure..... je ne puis continuer; et puis le morceau est bien trop long..... —Et! bien, vous vous arrêtez en si beau chemin, ma bonne amie? mais pourquoi? ça va à merveille, je vous assure.

—Oui, certainement, ce morceau est charmant—répond la société en chœur. Et la chanteuse se voit contrainte de reprendre son morceau avec sa petite pianelle. Elle chante sans voir, de même que l'accompagnatrice joue sans lire; c'est un chaos complet dont on ne se sauve jamais sans quelques égratignures. —On complimente—pour la forme—la chanteuse, et on félicite chaleureusement la jeune pianelle. Et c'était le bouquet de la soirée!

Prendre un rhume de cerveau—perdre un gant ou son parapluie—tout cela ne compte pas la réputation d'une chanteuse. Mais être mal accompagnée, pour un musicien, c'est tomber sous le coup d'une critique bête qui se plaint toujours à condamner le talent du chanteur. C'est bien le cas que chaque chanteur et chaque chanteuse-artiste se font suivre de leur accompagnateur, afin de ne point compromettre ni leurs noms ni leurs talents en société ou en public. Comme toujours, la chanteuse si vantée s'empresse de quitter la première le salon, et monsieur son mari, qui est vexé tout comme madame son épouse, regarde sa montre pour constater hautement que Minuit sonne (comme dit une chanson).

Une fois le couple parti, la société qui ne bâille pas, causé sur le dépit précipité de la chanteuse; chacun fait ses réflexions, dit son petit mot qui se termine invariablement par cette phrase: «Je lui croyais beaucoup plus de talent.»

Pour terminer, un conseil. Si vous êtes nécessaire dans une soirée, restez-y toujours le dernier de la société; de cette manière vous punissez chacun et tous à la fois de ne pouvoir dire tout ce qu'ils penseraient sur votre compte en votre absence. Vous obligez ainsi la maîtresse de la maison de redoubler de remerciements et de politesses en proportion de la contrariété que marque votre figure. Et celui qui médit hautement est semblable à un chien qui aboie et qui mord.—Molière peint ainsi la médisance:

Ce sont propos oisifs, chansons et fariboles; Bien souvent le prochain en a sa bonne part. Et l'on y sait médire et du tiers et du quart.

GUSTAVE SMITH.

P.N.

Les gages augmentent, les affaires sont bonnes et le peuple se réjouit.

Quelques spéculateurs ont pris avantage de cet état de choses pour augmenter les prix, mais un marchand chrétien, je donne à tous une justice égale.

Mesdames, lisez la liste suivante et vous verrez que malgré la prospérité causée par la politique nationale, vous ne serez pas forcées de payer plus cher pour vos marchandises, surtout à mon établissement.

Maillons en astracan.....\$2.50 " en peu de lièvre noir 1.25 " en peu de martre brune 75 " en vison..... 7.00 " en chat sauvage blanc 1.50

R. J. DEVLIN.

Enseigne du Général Wolfe. Nouveau Magasin de Tabac EN GROS ET EN DÉTAIL.

Tabac de toute espèce, cigares importés et domestiques, cigarillos, papier à cigares, etc., etc. Pipes de toutes espèces, etc., etc. On trouve toujours à cet établissement un assortiment complet de tout ce qui se vend dans un magasin de tabac et à des prix modérés. W. L. McARTHUR, Propriétaire, 348, Rue Sussex, Ottawa, Nov. 1879.

HUILE AUSTRALE DE PRATT

150 degrés à l'épreuve du feu.

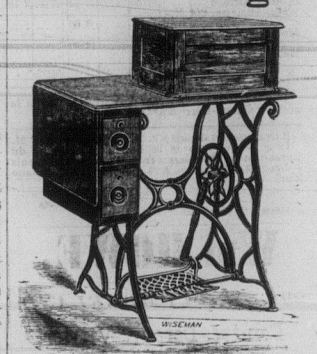
La meilleure huile de charbon du monde; PAS DE FUMÉE, PAS DE SENTEUR, PAS D'EXPLOSION. SEULEMENT CHEZ

SHAW CRYSTAL HALL 68 Rue Sparks.

PRENEZ GARDE!

Certaines gens font passer de l'huile du Canada pour celle des Etats-Unis, prétendant l'acheter de nous pour fournir leurs clients. CECI EST FAUX. Il n'y a pas d'autre huile américaine en ville et aucun marchand ne vend de nous ni ne peut s'acheter que de nous, à notre établissement 63 rue Sparks, et de là est destinée à tous nos clients.

Williams' Singer



LA MEILLEURE MACHINE À COUDRE DU MONDE. N'a pas son égale pour le fini, la durée et l'étendue de son usage fait.

2000 MAINTENANT EN USAGE A OTTAWA. Aucun autre MOULIN ne donne autant de satisfaction.

THOMAS MAY, Agent général pour Ottawa.

310 Rue Sparks, 284, RUE DALHOUSIE, Ottawa, 25 nov., 1879.

Le grand ETABLISSEMENT DE LA VILLE, POUR MARCHANDISES

DE MODES, Vêtements d'hommes etc., etc.

EST CELUI DE G. C. EGAN, 537 & 539 RUE SUSSEX.

Les gens de la campagne trouveront leur avantage à venir examiner notre Stock.

537 & 539 RUE SUSSEX, OTTAWA, 10 novembre 1879.

"Le Bien Public"

Poêle double, le meilleur qui existe.

30 pouces.....\$10 36 " 12

SEULEMENT CHEZ M. ESMONDE RUE SPARKS.

Ces poêles ne peuvent être achetées aux prix ci-dessus qu'en produisant cette annonce.

49 et 51 RUE RIDEAU
Kearns & Ryan
GRANDE VENTE
 DU STOCK DE
Chenet, Tassé et Cie.
 Flanelles valant 60 cts., réduites à 40 cts.
 de fantaisie de 50 cts., " 35 "
 Drap bonne qualité (double largeur), \$1.50
NOUBLIEZ PAS CHEZ
KEARNS & RYAN,
 Ottawa, 19 nov. 1879.
Servicé Télégraphique.

EUROPE.
 Mgr. Massin. — M. Léon Chotteau — Changement de ministère en France — L'Anglais en Islande — Lord Dufferin — Le clergé catholique en France.
 Rome, 15 — Le Vatican a reçu avis que le roi d' Abyssinie relâcherait bientôt Mgr. Massin, tous les gouvernements européens ayant demandé sa mise en liberté.
 Paris, 15 — Un grand banquet a été donné, samedi, à M. Léon Chotteau qui se rend aux Etats-Unis pour préparer le projet d'un nouveau traité de commerce entre ce pays et la France.
 M. De Freycinet est appelé à reconstituer le cabinet. M. Waddington gardera le portefeuille des affaires étrangères.
 Dublin, 15 — Un fermier nommé O'Shea a assailli lord Fermoy sur les marches du club de Limerick.
 Berlin, 15 — Lord Dufferin est l'hôte du prince de Bismarck, à Varsin. Le clergé catholique réclame la liberté d'enseignement et l'abolition des lois Falk.

ETATS-UNIS.
 Meurtres — Décrets — Grèves — Reinfors — Terrible accident.
 New-York, 15 — La police de New-York recherche un jeune français, nommé Arnold Walder. Il est accusé d'avoir assassiné son maître, M. La-grange, et sa servante S. Galliot.
 L'honorable S. M. Edmonds, maître de poste de Washington, est mort hier, après plusieurs jours de maladie.
 Cent mineurs de Lincoln, Ill, se sont mis en grève.
 Washington, 15 — Le général Sherman vient d'envoyer des renforts au fort Garland, pour réprimer la révolte des Utes.
 Rutland, Vt, 15 — Un terrible accident a eu lieu, samedi soir, à la Pointe Larrabee. La locomotive et le char à marchandises d'un convoi ont déraillé et sont tombés au fond d'un ravin de 60 pieds de profondeur. Le mécanicien et deux autres hommes ont été tués.

CANADA.
 Personnel — Mort subite — Remueres politiciennes — Épidémie — Vol — La milice — Ordre de la poste.
 Halifax, 15 — L'honorable James Macdonald, ministre de la justice, vient d'arriver ici où il passera les fêtes de Noël.
 M. J. G. Moylan, inspecteur des pénitenciers, est ici et s'occupe de faire transférer 30 prisonniers à Kingston.
 Mademoiselle Annie McLean, 22 ans, sœur de M. George McLean, caissier de la Banque des marchands, s'est évanouie, hier, dans l'église Saint Mathias. On l'a fait sortir; mais elle est morte sur le perron de l'église.
 Québec, 15 — Sir Charles Glover, gouverneur de Terre-neuve, et Lady Glover sont ici.
 Il circule une foule de rumeurs politiques: On nommerait bientôt un juge de la Cour des Sessions. Un député serait nommé conseiller législatif. Il y aurait ainsi, prochainement, deux élections pour la chambre locale.
 Le cabinet siège tous les jours. Les demandes de places diminuent en présence de la ferme attitude des ministres qui ne feront que très-peu de changements dans le personnel des bureaux publics.
 Le gouvernement ne s'occupe pas du tout de mettre en accusation M. l'orateur Turcotte. La nouvelle que publie le Herald à ce sujet, est entièrement contournée.
 Il neige abondamment.
 Montréal, 15 — La diphtérie et la fièvre typhoïde se repandent tellement que les citoyens ont demandé à la corporation de faire nettoyer les égouts en les inondant au moyen de l'eau du réservoir.
 Un jeune artiste belge, nommé Alphonse Noseda, s'est fait voler six mille francs sur le chemin de fer du Vermont Central.
 Les officiers de la brigade ont eu une entrevue avec l'honorable M. Masson, samedi.
 Toronto, 15 — L'ordre de la poste, d'après lequel les factures des marchands ne payaient qu'un centin de plus, a été révoqué. Elles paient 3 centins maintenant.

ÇA ET LA.
 — La fromagerie de St. Hugues, sous la direction de M. Octave Lus-sier, a tonné, durant la saison dernière, de beaux résultats.
 Pour les quatre mois commençant le 29 mai et finissant le 29 septembre, il a été délivré à la salle 650,500 livres de lait, et fabriqué 72,786 livres de fromage. Les cultivateurs de l'arrondissement ont reçu la somme de \$4,188.01.
 Dans le mois d'octobre, 12,972 livres de fromage ont été fabriqués, donnant \$1,236.92. — Le Courrier de St. Hyacinthe.
 — On mande de Montréal que plus de mille hommes sont employés à la construction de 13 locomotives et de 300 wagons pour le compte de la

compagnie du Grand Tronc. L'aug-mentation des affaires de la compa-gnie exige ce nouveau matériel. An-térieurement, presque toutes les loco-motives étaient importées d'Angle-terre ou des Etats-Unis, mais le nou-veau tarif oblige, par économie, de fabriquer tout le matériel rou-lant au Canada. Le coût de la cons-truction d'une locomotive est de \$8,000.
 La compagnie du Grand-Tronc a conclu un contrat avec le "Canada Steel Company," de la Nouvelle-Ecosse, pour 15,000 tonnes de fer en barre annuellement. Presque tout ce qui entre dans la confection d'une locomotive est maintenant manufacturé au Canada. La consommation annuelle de charbon du Grand Tronc est de 120,000 tonnes, dont un tiers environ est de production cana-dienne. — Le Quotidien.
 — On a fait, hier soir, l'essai d'un nouvel orgue construit pour l'église de l'ancienne-Lorette, par M. Dery, de cette ville. Plusieurs artistes se sont rendus à l'atelier de M. Dery, et pendant plusieurs heures, un audi-teur nombreux a pu admirer la puis-sance et la variété de sons du noble instrument. Les jeux du récit sont d'une douceur et d'un moelleux re-marquables et portent respectivement le timbre qui leur est propre. Combinés avec l'admirable sous-basse du pédalier, ils font un effet délicieux.
 Le grand orgue est puissant; la trompette sonore et bien timbrée, les fournitures mordantes. Le mécanisme et la soufflerie font aussi le plus grand honneur au facteur, qui n'a employé que des matériaux de pre-mier choix et a apporté le dernier fini à cette partie importante de l'instrument.
 Nous offrons nos vives félicitations à M. Dery, ainsi qu'aux fabriciens de l'ancienne Lorette. — Le Canadien, du 12.

CONDOLEANCES.
 A M. et madame Ivanhoe Taché, à l'oc-casion de la mort de quatre de leurs enfants.
 Le sacrifice du juste est bien reçu de Dieu, et le Seigneur n'en perdira point le souvenir. (Ecclesi. XLIV, 9.)
 Le sort de ces enfants qui vont, avec les anges, à la sainte cité de Jérusalem, Orner du Saint-des-Saints les célestes pla-ces.
 Ne devrait point nous attrister; Car ceux que nous pleurons, incessamment peuvent-être, S'ils pouvaient sur la terre un moment reja-vir, Viendraient nous dire de chanter.
 Ils ne sont point perdus, ces âmes chères à l'âme.
 Des parents, des amis; au ciel Dieu les ré-com-pense.
 Pour en former son plus doux chœur.
 Là, priant pour tous ceux qu'ils aimaient dans la vie.
 Leur joie est pure, entière, et n'est jamais suivie.
 D'aucune affliction du cœur.
 De ceux dont Dieu nous prive, ô famille affli-gée!
 Isabelle-Marie était la plus âgée.
 Et la mieux faite pour charmer.
 Son douzième printemps fleurissait sur sa joue;
 Ce n'était déjà plus l'enfant qui rit et joue;
 Sa jeunesse allait se former.
 Douée, au plus haut point des vertus qu'on admire.
 Et qui font d'une église un brillant point de mire.
 On le bon exemple vivant,
 Isabelle-Marie eut un droit légitime
 A l'admiration de même qu'à l'estime
 De ses maîtresses du couvent.
 Ses compagnes l'aimaient. Sa figure angéli-que
 Plaisait, de prime abord, à la plus attri-butive.
 Qui dès lors devenait sa sœur.
 Avant reçu du ciel tous les dons en partage,
 Elle semblait charmer chaque jour davan-tage.
 En donnant cours à sa douceur.
 Vous l'aimiez, frères, sœurs; vous l'aimiez,
 Père, mère...
 Sa mort emportait vos traits d'une souffrance
 [larmes]
 Vos cours sont abrégés de fiel...
 Vous l'aimiez. Mais l'Eglise, aux funèbres
 Offices,
 Vous dit combien à Dieu plaisent les sacri-fices.
 Offrez tous les vôtres au ciel.
 Amis, votre douleur n'est pas seulement
 Votre.
 Elle est si grande, hélas! qu'elle devient la
 [larmes]
 Et que nous pleurons aussi, nous...
 A défaut de bonheur, à défaut d'espérance,
 La sympathie apporte un baume à la souf-france.
 Où l'on prie et pleure à genoux...
 Mais le sort des enfants qui vont, avec les anges,
 Orner du Saint-des-Saints les célestes pla-ces.
 Ne devrait point nous attrister;
 Car ceux que nous pleurons, incessamment peuvent-être,
 S'ils pouvaient sur la terre un moment reja-vir,
 Viendraient nous dire de chanter.
 J. A. BELANGER.
 Outaouais, 8 décembre, 1879.

NAISSANCE.
 A Ottawa, le 14 courant, la dame de M. E. Leblanc, marchand, un fils.
VENTE EN LIQUIDATION.
Fonds de nouveautés.
O'DOHERTY et Cie.
 110 RUE SPARKS
 Ont l'honneur d'annoncer qu'un de leurs associés se retirant des affaires, ils sont dans l'obligation de vendre toutes leurs
MARCHANDISES D'ETAPPE et de GOUT
 et qu'une vente complète est commencée de-puis
SAMEDI, LE 8 COURANT.
 Cette vente étant impérative, les prix seront réduits de manière à ce qu'elle se fasse aussi rapidement que possible. Le "Stock" est bien assorti en marchandises importées et autochtones. La vente dure depuis 9 heures du matin jusqu'à 7 hrs. du soir.
O'DOHERTY et Cie.
 110 Rue Sparks
 (Vis-à-vis l'épicerie de Bate.)
 Le 17 novembre 1879.
GIBSON, FILS et WARNOCK,
 MANUFACTURIERS DE
Biscuits
 pour le commerce de gros.
 Le plus grand blissemment de la vallée d'Outawa.
 Tous nos biscuits sont cuits à la vapeur au moyen d'un fourneau mobile qui a une capacité de 20 quarts de fleur par jour.
 Nos employés sont des premières mains du pays. Nous ne nous occupons que du commerce de gros seulement et garantissons pleine satisfaction.
GIBSON, FILS et WARNOCK,
 Coin des rues Bank et Queen.

A TRAVERS OTTAWA.
 — M. l'échevin Henry ne refuse posi-tivement de se présenter de nouveau pour le quartier By.
 — Quelques chevaux ont pris le mors aux dents, samedi; mais nous n'avons aucun accident grave à dé-ploier.
 — Samedi, on a dû congédier quel-ques ouvriers des ateliers des tra-vaux publics, parce qu'il n'y a pas, — dans le moment, — d'ouvrage à leur donner.
 — Les contribuables des Joachims demandent qu'on établisse une malle tri-hebdomadaire entre cette localité et Mattawan.
 — Samedi soir, une alarme de feu a été sonnée à la boîte No. 26. Il s'agis-sait d'un feu de cheminée sur la rue Ottawa. Personne de mort.
 — On nous dit que M. Octave For-tier posera sa candidature pour re-présenter le quartier Ottawa dans le bureau des commissaires des écoles séparées.
 — Déjà, l'on fait de grands prépara-tifs dans les différents églises en vue de la célébration de la messe de mi-uit qui promet d'être très-solennelle. L'admission à l'église Saint-Joseph se fera sur billets.
 — John Liberty, condamné pour avoir volé et presque tué le cheval de M. Harris, vétérinaire, a été expédié, samedi, à la prison de Toronto où il sera privé de la liberté — cet article nécessaire, mais non-indispensable à la vie n'étant pas en usage dans ce genre d'établissements.
 — Hier et aujourd'hui, cinq tante mille personnes d'Ottawa et des dis-tricts environnants ont répété le pre-mier vers d'une poésie célèbre de l'honorable P. J. O. Chauveau:
 " Ah! que j'aime la neige!"
 C'est qu'en effet, la neige, si atten-due, est tombée et nos marchés vont se transformer avantageusement... — considération peu poétique, néanmoins.
 — Samedi, le constable Cowan a arrêté, sur la rue Bank, un nommé Labelle, de Hull, qui venait de voler une boîte d'huîtres, au magasin de M. W. H. Shaver, et s'enfuyait au plus vite, probablement pour aller faire une soupe avec le fruit de son larcin.
 Morale: " Ne mettez jamais, dans votre soupe, des huîtres ou autres ingrédients qui ne vous appartiennent pas; "..... c'est indigeste.
 — Samedi, on jouait, au théâtre, un vieux drame intitulé: " Les rues de New-York." Dans la scène de l'incen-die, une dame s'évanouit de peur, croyant à un incendie réel. Cela nous rappelle ce brave *raftsman* qui assistait, il y a plusieurs années, à la représentation d'un drame fort émo-nant, dans une des salles de notre ville. A un moment donné, l'assas-sin, de rigueur dans ce genre de pièces, — est caché derrière un arbre et attend l'héroïne, une belle et brave fille, pour la tuer.
 " N' avance pas, " — lui crie, du haut de la galerie, notre *raftsman*, ne pouvant plus contenir son émotion, — " il est derrière l'arbre!" (Histo-rique.)

CHAT SAUVAGE
BUFFLE
A grand marché
H. L. COTE,
 128 Rue Rideau.
 Ottawa, 11 décembre, 1879.
CELEBRES
Biere et Porter
DAWES & Cie.
 LACHINE.
 Fournis comme à l'ordinaire en futailles et en bouteilles, au bureau,
 181, RUE DU CANAL,
 Blake & Cie.
 Toutes les commandes reçoivent une attention immédiate.
J. POKKLINGTON,
 Gérant.
 Ottawa, 27 novembre 1879.

MANTOU D'ASTRACAN
 DE
\$15 à \$40
CAPOTS
CHAT SAUVAGE
BUFFLE
A grand marché
H. L. COTE,
 128 Rue Rideau.
 Ottawa, 11 décembre, 1879.

CELEBRES
Biere et Porter
DAWES & Cie.
 LACHINE.
 Fournis comme à l'ordinaire en futailles et en bouteilles, au bureau,
 181, RUE DU CANAL,
 Blake & Cie.
 Toutes les commandes reçoivent une attention immédiate.
J. POKKLINGTON,
 Gérant.
 Ottawa, 27 novembre 1879.

Nouvel Atelier
Photographique.
140 Rue Sparks,
 (autrefois JARVIS)
12 PHOTOGRAPHIES DEUT \$1.
DORTON et DELORME
 Propriétaires.
 Ottawa, 3 déc. 1879.

AVIS.
 DEMANDE sera faite à la législature d'Ontario, pendant sa prochaine session, par la municipalité de la cité d'Ottawa, l'effet d'obtenir un Acte amendement à l'Acte de la législature de l'ancienne province du Canada, intitulé: " Acte pour constituer lé-galement la Compagnie du chemin de fer urbain de la cité d'Ottawa," et l'amendement subsé-quent au dit Acte, passé en l'année 1868, par la dite législature d'Ontario, afin d'obliger la dite compagnie à changer les voies et évi-tement en usage sur le dit chemin de fer, en lignes plates dites, en anglais, *tram rails*, semblables à celles qui ont été employées sur les chemins de fer urbains de Montréal et de Philadelphie, en sorte que les voitures ordi-naires pourront suivre la dite voie; aussi afin d'obliger la dite compagnie à modifier ses éviements actuels et à les localiser sui-vant ce que pourra décider, de temps à autre, la dite municipalité, ou à poser des doubles voies, le long de la dite ligne; en dernier lieu, afin de permettre à la dite municipalité d'imposer une taxe sur les chars, d'obliger la dite compagnie à entretenir les rues où passe la ligne, jusqu'à une certaine distance de la voie, des deux côtés, et pour d'autres fins et amendements.
 W. P. LETT,
 Greffier de la Cité.
 Ottawa, 4 décembre 1879.

Vêtements à la dernière mode.
 Le Grand Etablissement de Tailleur, connu sous le nom de **BROADWAY**, No. 133 rue Sparks, est le plus beau, le plus élégant et le seul magasin tailleur de première classe tenu par un Canadien-Français. Il mérite à tous égards d'être encouragé par ceux qui ne veulent porter que des vêtements à la dernière mode et fabriqués avec les meilleures étoffes.
 M. P. C. AUCLAIR, le propriétaire, vient d'acheter un Stock considérable d'étoffes les plus nouvelles, Anglaises, Ecossaïses et Canadiennes, convenables pour l'automne et l'hiver.
P. C. AUCLAIR,
 133 Rue Sparks.
 Ottawa, 30 juillet 1879.

Présents!
Présents!
ROBES! ROBES!!
 ROBES pour l'automne.
 ROBES pour la maison et le dehors.
 ROBES pour la ville et la campagne.
 ROBES pour le voyage et la promenade.
 ROBES pour les réceptions et soirées.
ROBES
 Pour toutes les circonstances, chez Stitt et Cie.
 Tissus de fabrique danoise: 22 pour robes.
 Tulle: 35 et 37 pour robes.
 Serge étamine: 35 et 37 pour robes.
 Tissu commun: 28 pour robes.
 Serge de Gornouilles: 33 pour robes.
 Tissus de Roubaix, de fa-brique domestique: 55 pour robes.
 Serge de Cachemire: 42 pour robes.
ROBES DR STITT et Cie.
NOUVEAUX POMPADOURS.
 Cet article est décidément un nouveauté et fait décidément une très-belle robe quand on l'emploie avec le cachemire ou la serge.
 NOUVEAUX POMPADOURS. Chez Stitt et Cie.
 NOUVELLES SOIES POMPADOURS. Chez Stitt et Cie.
CONFORT et ELEGANCE des ROBES.
 En donnant leurs robes chez Stitt et Cie. les dames sont sûres d'avoir des robes bien taillées et qui font à la perfection.
VELOUTINES.
 Les Veloutines à Brocart et Garduroy sont la nouveauté de la saison.
 Pour la veloutine, allez chez Stitt et Cie.
Spécialités chez Stitt et Cie.
 Bouteillerie en Cachemires Français et Saxons Bouteillerie en Soie.
Spécialités chez Stitt et Cie.
 Cravates et foulards pour dames.
 Gants de chevreau pour dames, de 1 à 6 boutons.
 Rubans de fantaisie, brodés et unis.
 Coils et manchettes en toile, pour dames.
Spécialités chez Stitt et Cie.
 Fasciateur en laine, de toutes couleurs.
 Nuages en laine, de toutes couleurs.
 Pélerines en laine, de toutes couleurs.
MODES.
 Les dernières nouveautés se trouvent chez STITT et Cie.
MANTOUX.
 Mantoux de Paris, Berlin et Londres, du plus beau fini et du meilleur goût, chez Stitt et Cie.
Mesdames, venez chez STITT ET Cie.
 53 et 55 Rue Sparks.

MANTOUX.
 Mantoux de Paris, Berlin et Londres, du plus beau fini et du meilleur goût, chez Stitt et Cie.
Mesdames, venez chez STITT ET Cie.
 53 et 55 Rue Sparks.

CELEBRES
Biere et Porter
DAWES & Cie.
 LACHINE.
 Fournis comme à l'ordinaire en futailles et en bouteilles, au bureau,
 181, RUE DU CANAL,
 Blake & Cie.
 Toutes les commandes reçoivent une attention immédiate.
J. POKKLINGTON,
 Gérant.
 Ottawa, 27 novembre 1879.

Nouvel Atelier
Photographique.
140 Rue Sparks,
 (autrefois JARVIS)
12 PHOTOGRAPHIES DEUT \$1.
DORTON et DELORME
 Propriétaires.
 Ottawa, 3 déc. 1879.

AVIS.
 DEMANDE sera faite à la législature d'Ontario, pendant sa prochaine session, par la municipalité de la cité d'Ottawa, l'effet d'obtenir un Acte amendement à l'Acte de la législature de l'ancienne province du Canada, intitulé: " Acte pour constituer lé-galement la Compagnie du chemin de fer urbain de la cité d'Ottawa," et l'amendement subsé-quent au dit Acte, passé en l'année 1868, par la dite législature d'Ontario, afin d'obliger la dite compagnie à changer les voies et évi-tement en usage sur le dit chemin de fer, en lignes plates dites, en anglais, *tram rails*, semblables à celles qui ont été employées sur les chemins de fer urbains de Montréal et de Philadelphie, en sorte que les voitures ordi-naires pourront suivre la dite voie; aussi afin d'obliger la dite compagnie à modifier ses éviements actuels et à les localiser sui-vant ce que pourra décider, de temps à autre, la dite municipalité, ou à poser des doubles voies, le long de la dite ligne; en dernier lieu, afin de permettre à la dite municipalité d'imposer une taxe sur les chars, d'obliger la dite compagnie à entretenir les rues où passe la ligne, jusqu'à une certaine distance de la voie, des deux côtés, et pour d'autres fins et amendements.
 W. P. LETT,
 Greffier de la Cité.
 Ottawa, 4 décembre 1879.

Présents!
Présents!
ROBES! ROBES!!
 ROBES pour l'automne.
 ROBES pour la maison et le dehors.
 ROBES pour la ville et la campagne.
 ROBES pour le voyage et la promenade.
 ROBES pour les réceptions et soirées.
ROBES
 Pour toutes les circonstances, chez Stitt et Cie.
 Tissus de fabrique danoise: 22 pour robes.
 Tulle: 35 et 37 pour robes.
 Serge étamine: 35 et 37 pour robes.
 Tissu commun: 28 pour robes.
 Serge de Gornouilles: 33 pour robes.
 Tissus de Roubaix, de fa-brique domestique: 55 pour robes.
 Serge de Cachemire: 42 pour robes.
ROBES DR STITT et Cie.
NOUVEAUX POMPADOURS.
 Cet article est décidément un nouveauté et fait décidément une très-belle robe quand on l'emploie avec le cachemire ou la serge.
 NOUVEAUX POMPADOURS. Chez Stitt et Cie.
 NOUVELLES SOIES POMPADOURS. Chez Stitt et Cie.
CONFORT et ELEGANCE des ROBES.
 En donnant leurs robes chez Stitt et Cie. les dames sont sûres d'avoir des robes bien taillées et qui font à la perfection.
VELOUTINES.
 Les Veloutines à Brocart et Garduroy sont la nouveauté de la saison.
 Pour la veloutine, allez chez Stitt et Cie.
Spécialités chez Stitt et Cie.
 Bouteillerie en Cachemires Français et Saxons Bouteillerie en Soie.
Spécialités chez Stitt et Cie.
 Cravates et foulards pour dames.
 Gants de chevreau pour dames, de 1 à 6 boutons.
 Rubans de fantaisie, brodés et unis.
 Coils et manchettes en toile, pour dames.
Spécialités chez Stitt et Cie.
 Fasciateur en laine, de toutes couleurs.
 Nuages en laine, de toutes couleurs.
 Pélerines en laine, de toutes couleurs.
MODES.
 Les dernières nouveautés se trouvent chez STITT et Cie.
MANTOUX.
 Mantoux de Paris, Berlin et Londres, du plus beau fini et du meilleur goût, chez Stitt et Cie.
Mesdames, venez chez STITT ET Cie.
 53 et 55 Rue Sparks.

Présents!
Présents!
ROBES! ROBES!!
 ROBES pour l'automne.
 ROBES pour la maison et le dehors.
 ROBES pour la ville et la campagne.
 ROBES pour le voyage et la promenade.
 ROBES pour les réceptions et soirées.
ROBES
 Pour toutes les circonstances, chez Stitt et Cie.
 Tissus de fabrique danoise: 22 pour robes.
 Tulle: 35 et 37 pour robes.
 Serge étamine: 35 et 37 pour robes.
 Tissu commun: 28 pour robes.
 Serge de Gornouilles: 33 pour robes.
 Tissus de Roubaix, de fa-brique domestique: 55 pour robes.
 Serge de Cachemire: 42 pour robes.
ROBES DR STITT et Cie.
NOUVEAUX POMPADOURS.
 Cet article est décidément un nouveauté et fait décidément une très-belle robe quand on l'emploie avec le cachemire ou la serge.
 NOUVEAUX POMPADOURS. Chez Stitt et Cie.
 NOUVELLES SOIES POMPADOURS. Chez Stitt et Cie.
CONFORT et ELEGANCE des ROBES.
 En donnant leurs robes chez Stitt et Cie. les dames sont sûres d'avoir des robes bien taillées et qui font à la perfection.
VELOUTINES.
 Les Veloutines à Brocart et Garduroy sont la nouveauté de la saison.
 Pour la veloutine, allez chez Stitt et Cie.
Spécialités chez Stitt et Cie.
 Bouteillerie en Cachemires Français et Saxons Bouteillerie en Soie.
Spécialités chez Stitt et Cie.
 Cravates et foulards pour dames.
 Gants de chevreau pour dames, de 1 à 6 boutons.
 Rubans de fantaisie, brodés et unis.
 Coils et manchettes en toile, pour dames.
Spécialités chez Stitt et Cie.
 Fasciateur en laine, de toutes couleurs.
 Nuages en laine, de toutes couleurs.
 Pélerines en laine, de toutes couleurs.
MODES.
 Les dernières nouveautés se trouvent chez STITT et Cie.
MANTOUX.
 Mantoux de Paris, Berlin et Londres, du plus beau fini et du meilleur goût, chez Stitt et Cie.
Mesdames, venez chez STITT ET Cie.
 53 et 55 Rue Sparks.

MANTOUX.
 Mantoux de Paris, Berlin et Londres, du plus beau fini et du meilleur goût, chez Stitt et Cie.
Mesdames, venez chez STITT ET Cie.
 53 et 55 Rue Sparks.

CELEBRES
Biere et Porter
DAWES & Cie.
 LACHINE.
 Fournis comme à l'ordinaire en futailles et en bouteilles, au bureau,
 181, RUE DU CANAL,
 Blake & Cie.
 Toutes les commandes reçoivent une attention immédiate.
J. POKKLINGTON,
 Gérant.
 Ottawa, 27 novembre 1879.

Nouvel Atelier
Photographique.
140 Rue Sparks,
 (autrefois JARVIS)
12 PHOTOGRAPHIES DEUT \$1.
DORTON et DELORME
 Propriétaires.
 Ottawa, 3 déc. 1879.

AVIS.
 DEMANDE sera faite à la législature d'Ontario, pendant sa prochaine session, par la municipalité de la cité d'Ottawa, l'effet d'obtenir un Acte amendement à l'Acte de la législature de l'ancienne province du Canada, intitulé: " Acte pour constituer lé-galement la Compagnie du chemin de fer urbain de la cité d'Ottawa," et l'amendement subsé-quent au dit Acte, passé en l'année 1868, par la dite législature d'Ontario, afin d'obliger la dite compagnie à changer les voies et évi-tement en usage sur le dit chemin de fer, en lignes plates dites, en anglais, *tram rails*, semblables à celles qui ont été employées sur les chemins de fer urbains de Montréal et de Philadelphie, en sorte que les voitures ordi-naires pourront suivre la dite voie; aussi afin d'obliger la dite compagnie à modifier ses éviements actuels et à les localiser sui-vant ce que pourra décider, de temps à autre, la dite municipalité, ou à poser des doubles voies, le long de la dite ligne; en dernier lieu, afin de permettre à la dite municipalité d'imposer une taxe sur les chars, d'obliger la dite compagnie à entretenir les rues où passe la ligne, jusqu'à une certaine distance de la voie, des deux côtés, et pour d'autres fins et amendements.
 W. P. LETT,
 Greffier de la Cité.
 Ottawa, 4 décembre 1879.

GRAND ÉTALAGE DE FLANAGAN!
 Etoffes à Robes de toutes les nuances et qualités.
 Assortiment complet de soies et de coton, ex-celentes marchandises.
 Choix assorti de pompadors.
 Satins carreaux et unis.
 Winceys, de 5 à 18 centins.
 Draps, choix complet.
 Velours de soie et de coton, ex-celentes marchandises.
 Fils de toutes variétés.
 Choix innombrable de gants de chevreau (kid.) de 2 à 8 boutons
 NOTE — La seule maison de la ville qui offre un assortiment complet des fameux CORSETS CROMPTON.
 Chaque département est complet et les prix sont le plus bas possible, comme à l'ordinaire.
Flanagan,
137 Rue Sparks.
 Ottawa, 10 octobre 1879.—29—3 s. lan.

Le Magasin de Nouveautés "Lorne"
 Grande Exposition de la Puissance—Premier prix décerné à D. Chisholm.
 Robes et manteaux faits à ordre sous le plus court délai. CHAPEAUX de tous les goûts et des dernières modes, une spécialité.
D. CHISHOLM.
 529 RUE SUSSEX.
Importations directes.

ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS et SEL DE LIVERPOOL,
 EN VENTE CHEZ
BASKERVILLE ET FRÈRES,
 97 RUE RIDEAU, et 89, RUE DUKE, CHAUDIERE, OTTAWA.
 Les prix sont des plus réduits.
 Aussi, Lard, Poisson, Beurre d'Ours, Balais, Saucis, Allumettes, Laveuses, Cordes à lits, Pipes, Cigares, Tabac, Savon de Toilette, Chandelle de cuisine et de suif. Les négociants, hôte-liers et les familles sont respectueusement invités d'aller inspecter leur immense assorti-ment. La pleine valeur garantie.

MANUFACTURE DE GANTS
 DE LA
Cité d'Ottawa.
 MITAINES — GANTS faits à ordre. Gants et Mitaines de chamais (Kid). Gants et Mitaines en peau de veau. Gants et Mitaines en peau de chevreuil. Gants et Mitaines de tout espèce, de première classe et à bon marché.
 La coupe et le matériel sont garantis.
Lewis et Blachford,
 Enseigne du Gant, 66 rue Rideau.
 Ottawa, 3 septembre 1878. lan.

NOUVELLES MARCHANDISES!
 Nouvelles marchandises dans tous les départements.
L'ENSEIGNE DU LION D'OR
 Est devenue célèbre, parce qu'on y trouve toujours de bons effets. On garantit que tout article donnera pleine satisfaction.
 LES PRIX SONT MARQUÉS EN CHIFFRES CONNUS.
LE LION D'OR
 — EST —
L'ENSEIGNE du GRAND MAGASIN
D'UN SEUL PRIX.
 Mesdames, venez examiner notre assortiment et informez-vous de nos prix.
R. McMORRAN,
 508 - Rue Sussex. 508
 Ottawa, 26 septembre 1879.

LE
FOYER DOMESTIQUE,
 QUATRIÈME ANNÉE.
Journal Mensuel,
 RÉDIGÉ PAR UN COMITÉ
D'ÉCRIVAINS CATHOLIQUES.
 Abonnement: \$2 par an, PAYABLE D'AVANCE ou \$3 dans le cours de l'année.
 Chaque livraison renferme 48 pages de matières à lire, double colonne, comprenant des Révues, Voyages, Causes, Littérature, etc., etc.
 Ce Journal est particulièrement destiné à propager la bonne littérature au sein des Familles catholiques, et il est rédigé en vue d'éclairer et de plaire tout à la fois, par une série de lectures variées.
 UN MORCEAU DE MUSIQUE PARAIT CHAQUE MOIS.
 On s'abonne chez les Agents spéciaux, et aussi par lettre adressée à Mr. l'Administrateur du Foyer Domestique, à Ottawa.
 N. B. — On peut fournir tous les numéros des trois premières années, à raison de 82 par année.

Ed. O'LEARY, GIBIER ET POISSON.
 On trouvera toujours l'Aut. Moix à son Magasin, au Marché neuf du Quartier By, de même que son représentant dans le Marché Wellington, avec un approvisionne-ment complet de Poissons et de Gibiers de toutes sortes, qu'il vend comme par le passé à des prix très réduits.
MOISE LAPORTE.
 Ottawa, 26 Déc. 1878.
Dr. F. X. Valade
 RUE ST. PATRICE.
 Vis-à-vis l'Évêché.
 Attention particulière aux maladies des enfants.
 Ottawa, 27 janvier 1879. lan.

